



Conseil économique et social

Distr. générale
9 mai 2011
Français
Original : anglais

Session de fond de 2011

Genève, 4-29 juillet 2011

Point 2 b) de l'ordre du jour provisoire*

Débat de haut niveau : examen ministériel annuel

Déclaration présentée par l'Association internationale d'ontopsychologie, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 30 et 31 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* E/2011/100.



Déclaration*

Dans le cadre de l'examen ministériel annuel de 2011 dont le thème est : « Mise en œuvre des objectifs et des engagements convenus au niveau international en ce qui concerne l'éducation », l'Association internationale d'ontopsychologie d'Italie a organisé un séminaire universitaire international, en coopération avec la Faculté Antonio Meneghetti de São Paulo (Brésil).

Approche pédagogique

Au total, 128 étudiants du niveau de la maîtrise (Maestrado) ont été sélectionnés par la Faculté et ont participé à cette session qui a démarré en avril 2010 à São Paulo et s'est terminée à Paris le 10 décembre 2010, au Conseil économique, social et environnemental de France, où un représentant de l'UNESCO a prononcé le discours d'orientation sur « L'importance des composantes éducative et culturelle dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement ». L'évaluation et le classement de ces projets ont été effectués à cette période.

La formation initiale et l'enseignement des étudiants sélectionnés par la Faculté à São Paulo a été assurée par des experts internationaux familiarisés avec les objectifs du Millénaire pour le développement, conjointement avec l'Association internationale des formateurs en objectifs du Millénaire pour le développement (AIFOMD) et avec des experts locaux de la Faculté. Les enseignements de base d'une durée de 20 heures ont eu lieu à São Paulo, suivis de 20 heures de formation en gestion de projets à la Faculté et d'un projet de supervision des étudiants par la Faculté et l'AIFOMD, de mai à octobre 2010. Un jury d'évaluation de projets composé de trois membres a été mis en place par ces institutions. Il avait pour charge d'examiner et d'évaluer les 60 premières initiatives des étudiants, qui ont été fusionnées pour constituer 16 projets relatifs aux objectifs du Millénaire, outre un module sur le thème : « Journalisme et promotion des objectifs du Millénaire ».

Les 16 initiatives mettant à profit des approches ontopsychologiques ont présenté divers moyens de mettre en œuvre le deuxième objectif de développement, qui a des liens d'interdépendance avec la culture, la musique, la mode, la santé et l'agriculture, la responsabilité sociale des entreprises, les technologies de l'information et de la communication, à l'intégration de tous les aspects des objectifs du Millénaire dans les programmes de développement municipal, en particulier dans le développement de la municipalité de Recanto Maestro (Brésil).

Les caractéristiques communes de l'ensemble de ces projets ont trait à leur aspect participatif et coopératif, grâce auquel les initiatives universitaires sont conçues, élaborées et mises en œuvre en étroite collaboration avec le secteur privé et les organisations de la société civile.

Chacune de ces initiatives est renforcée par la mise en place d'un site Web promotionnel, par un appui dans le domaine des technologies de l'information et par des clips vidéo. Les principaux piliers de l'action de l'UNESCO tels que « promouvoir les libertés, la recherche et la créativité académiques » ont été mis en relief dans l'approche ontopsychologique visant la formation continue.

* La version originale anglaise de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.

Recommandations

En conclusion, il est recommandé ce qui suit : a) promouvoir la formation professionnelle; b) réduire les disparités; c) appuyer l'égalité des sexes en matière d'éducation; d) encourager les investissements dans l'« éducation pour tous », afin de créer le plein emploi et des emplois décents. Ces initiatives en matière d'éducation ont un lien avec les objectifs du Millénaire pour le développement et devraient constituer le point de départ d'efforts plus intenses de tous les pays, en vue de mettre l'accent sur la formation et l'éducation aux objectifs du Millénaire et sur la manière dont ils peuvent être traduits en projets concrets aux fins de leur réalisation d'ici à 2015, et de garantir leur viabilité par la suite.

Lors de ce séminaire, qui s'est tenu à l'occasion du soixante et unième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, il a été souligné que l'éducation est un droit fondamental de la personne humaine, tel que reconnu par les États membres des Nations Unies et par la Déclaration du Millénaire de 2000.
